



AUTO-DÉCLARATION

**Conformité des produits au regard de la
réglementation ERP**

**Engagement de la structure sur l'économie
circulaire, l'environnement, ainsi que les
responsabilité sociales et sociétales**

1. Démarche d'upcycling et conformité ERP

S'inscrivant dans les valeurs de l'économie circulaire et solidaire, la démarche « du DECHET au DESIGN » portée par l'association API'UP permet à tous de devenir acteur du développement durable en faisant l'acquisition d'un mobilier fabriqué dans notre atelier.

Nos équipes travaillent avec l'UPCYCLING, procédé industriel de transformation des déchets en objets neufs à plus forte valeur esthétique. Notre concept s'appuie sur la récupération de mobiliers usagés et de rebuts de production des industries locales et régionales de la transformation du bois. Les meubles sont entièrement démontés de manière à réemployer les matériaux qui les composent pour la fabrication de mobilier neuf.

Les rebuts de production sont également retravaillés pour entrer dans la liste des pièces composant nos meubles de gamme ou sur-mesure.

Les meubles

Nos meubles en bois massif sont la plupart du temps composés d'un mélange d'essences, d'origines variées. Dans ce cas, le système actuel de collecte des mobiliers usagés ne nous permet pas d'obtenir de certificat d'origine.

Lorsque les contraintes techniques ou réglementaires l'imposent, nous proposons :

- d'utiliser des bois d'épaisseur supérieure ou égale à 18mm quelles que soient les essences utilisées, entrant ainsi dans la classe M3 [cf. Arrêté du 30 juin 1983 portant classification des matériaux de construction et d'aménagement selon leur réaction au feu et définition des méthodes d'essais [D.T.U. Bois Feu 88]

et/ou

- d'utiliser exclusivement des rebuts de production dont l'origine et la nature sont connues.

2. Économie circulaire

Engagements généraux

| | |
|---|--|
| <p>Politique d'approvisionnement des matières premières nécessaires à la fabrication de vos produits (traçabilité...)</p> | <p>Approvisionnement 99% recyclé. Toutes les matières premières utilisées dans les produits fabriqués par API'UP sont collectées et recyclées par nos soins dans les entreprises. Toutes les matières recyclées sont traçables depuis leur origine. Seuls quelques éléments échappent à cette politique : quincaillerie, colle, produit de finition. Ces matériaux sont sélectionnés pour leur caractère naturel, biosourcé et/ou leur faible impact environnemental.</p> |
| <p>Éco-conception des produits</p> | <p>Notre démarche s'appuie sur une charte écoresponsable qui illustre nos engagements notamment dans l'écoconception et le design durable. La conception de tous nos modèles est faite dans les principes de l'éco-conception. Nous commençons avec un approvisionnement durable dont nous avons la maîtrise et qui participe à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. Les meubles sont fabriqués à 99% à partir de déchets industriels. La quincaillerie quand elle est présente dans le mobilier est en métal, qui est recyclable à 100%. Ensuite, les autres matériaux (colle produit de finition) sont sélectionnés pour leur caractère écologique. Dans le cas où nous ne trouvons pas de produit écologique, nous privilégierions la chimie verte. Ce cas ne s'est pas encore présenté. Nos modèles sont conçus pour limiter l'utilisation des matières et fournitures au cours de la fabrication et du conditionnement. La conception est également faite pour limiter les déchets. Nous réutilisons une partie de ces déchets en interne via la fabrication de petits objets. La démarche intègre aussi la recherche de processus de fabrication sobre en énergie. Tout notre process de fabrication est étudié pour une amélioration permanente de la qualité et de la durabilité. Tous nos produits sont recyclables en fin de vie. Nous faisons intervenir à la demande du client un dispositif de reprise des meubles en fin de vie sur un marché de seconde vie, dans le cadre d'une valorisation en partenariat avec Valdelia.</p> |
| <p>Économie de la fonctionnalité (location vs achat)</p> | <p>Nous ne proposons pas encore la location en offre catalogue, mais nous le pratiquons au cas par cas en fonction des besoins de nos clients.</p> |
| <p>Politique de réemploi, réutilisation et recyclage des produits</p> | <p>Au niveau de la production, notre politique est complètement inscrite dans le réemploi, la réutilisation et le recyclage des produits. En interne cette politique est appliquée de la même façon et nous nous appuyons pour cela sur un réseau dense de recycleries et artisans pour le mettre en œuvre</p> |
| <p>Emballages réutilisables ou recyclables</p> | <p>Tous les emballages utilisés pour le conditionnement de nos produits sont recyclables. Ils sont composés de cartons et de films plastiques. La conception du produit est conçue pour limiter les emballages et limiter l'impact environnemental du transport.</p> |

Engagements spécifiques

| Objectifs visés | Résultats | FDES dispos |
|--|---|-------------|
| Utilisation de matériaux sains | | |
| Tous les constituants d'un produit doivent être connus dans le détail et seront évalués selon leurs propriétés toxicologiques et éco-toxicologiques. | Notre process utilise peu de constituants et uniquement des constituants écoresponsables. | |
| Aucun des produits chimiques identifiés sur la liste des produits chimiques interdits ne sont présents en quantités supérieures aux seuils autorisés | Nous n'utilisons aucun produit chimique interdit. Mise à disposition des FDES pour les produits de finition et la colle | X |
| Le produit est 100% "caractérisé" (c'est-à-dire que tous les matériaux génériques sont répertoriés) | Tous les matériaux génériques utilisés dans la fabrication de nos produits sont 100% caractérisés : Bois, métal (quincaillerie), huile (finition), colle | |
| Des informations complètes sur la formulation doivent avoir été collectées pour 100% des matériaux BN (Biological Nutriments) qui sont rejetés directement dans la biosphère dans le cadre de leur utilisation prévue. | Les matériaux utilisés sont 100% caractérisés et aucun rejet nocif n'est à craindre dans le cadre de la fabrication ou de l'utilisation prévue pour les produits fabriqués. Le bois utilisé est généralement du bois massif. Lorsque le bois n'est pas massif, il s'agit de bois aggloméré +/- mélaminé ou stratifié, dont la fabrication et/ou l'usage remonte à plusieurs années. Les composés organiques volatiles qui le composent ont déjà été relargués. La colle et l'huile de finition sont sélectionnés en fonction de la faible teneur en COV. (voir fiches FDES) | X |
| Les matériaux évalués ne contiennent pas de produits chimiques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR) sous une forme pouvant entraîner une exposition plausible. | Nous n'utilisons aucun produit chimique interdit. Mise à disposition des FDES pour les produits de finition et la colle | X |
| Réutilisation de matières | | |
| Soit le produit fait déjà partie d'un cycle technologique, soit il fait déjà partie d'un cycle biologique. Si ce n'est pas le cas, on établit un plan d'action (selon le niveau de certification). Un indice de recyclabilité est déterminé. | Les matériaux réutilisés sont : rebuts industriels de bois issues de l'industrie de 2e transformation Taux de recyclabilité du bois = 100% Le Taux de recyclabilité des modèles > 99% | |
| Le produit est conçu ou fabriqué pour le cycle technique ou biologique et a un score de (ré)utilisation des matériaux ≥ 35 . (*) Voir méthode de calcul indiquée ci-dessous. | Taux de réutilisation des matériaux = 99.7% (calcul réalisé pour le fauteuil de la collection B2) | |

3. Management responsable

| | |
|--|---|
| <p>Avez-vous une démarche d'engagement responsable dans la gestion de votre activité (engagements formalisés, charte, certifications...) et quels sont les moyens humains dédiés ?</p> | <p>API'UP s'appuie sur une charte écoresponsable qui traitent des engagements environnementaux, sociaux et sociétaux de l'entreprise. L'ensemble des personnels permanents d'API'UP sont mobilisés sur le sujet et le thème de l'inclusion sociale mobilise un poste de travail dédié.</p> |
| <p>Avez-vous une politique d'achats responsables et comment se traduit-elle dans la sélection de vos fournisseurs et/ou prestataires ?</p> | <p>Notre charte écoresponsable intègre un volet politique d'achats. Nous priorisons les produits justifiant d'un faible impact sur l'environnement. et les achats socialement responsables notamment auprès de structures de l'économie sociale et solidaire. Nous favorisons également les achats locaux quand cela est possible</p> |
| <p>Vos collaborateurs et prestataires sont-ils mobilisés autour de la durabilité? Quelle est l'action marquante de l'année passée ?</p> | <p>Tous les collaborateurs d'API'UP sont mobilisés sur la thématique de la durabilité tant au niveau de la production des meubles que de notre politique d'achat. Le programme « performance industrielle » que nous avons débuté en 2018 et qui s'est poursuivi en 2019 est le support d'amélioration continue de la durabilité dans notre process de fabrication.</p> |

4. Engagements environnementaux

Engagements généraux

| | |
|--|---|
| <p>Avez-vous mis en place un système de mesure de l'empreinte carbone ou des actions visant à réduire les émissions de GES de votre activité ?</p> | <p>Non</p> |
| <p>Participez-vous à des mécanismes de compensation des émissions de GES ?</p> | <p>Notre process étant particulièrement vertueux en matière de protection de l'environnement, nous n'avons pas mis en place de mécanisme de compensation des émissions des GES. Cependant, nos clients en collecte de déchets s'appuient sur les bilans environnementaux que nous leur remettons tous les ans pour valoriser leurs efforts écoresponsables.</p> |
| <p>Avez-vous une politique de gestion de l'énergie et de l'eau et comment se traduit-elle au quotidien dans vos établissements (usines de fabrication, centres de stockage...)?</p> | <p>Notre charte écoresponsable fait référence naturellement à cette thématique bien que nous ne soyons pas encore impactés fortement par ces deux sujets. Notre process de fabrication n'implique pas de prélèvement d'eau et notre atelier de fabrication n'a recours qu'à des équipements raisonnablement consommateurs d'énergie. Nous pratiquons une fabrication en flux tendu qui nous évite les problématiques de stockage.</p> |
| <p>Avez-vous une politique de gestion des déchets et comment se traduit-elle au quotidien dans vos établissements (siège, usines de fabrication, centres de stockage, plateformes logistiques...)?</p> | <p>API'UP s'appuie sur un concept de gestion globale des déchets depuis la collecte sélective en entreprise jusqu'à la valorisation par recyclage écoresponsable ou upcycling. Nous disposons donc sur place d'un centre de gestion des déchets qui traite tout autant nos déchets de bureau que nos déchets de production. À ce jour, 100% de nos déchets sont valorisés.</p> |

Engagements spécifiques

| Objectifs visés | Résultats |
|--|--|
| Gestion des déchets | |
| La société s'engage sur des principes qui visent à limiter la production de déchets issus de la production et à optimiser la valorisation des déchets produits. | Le concept de gestion globale des déchets proposé par API'UP implique l'optimisation de la valorisation des déchets. |
| Évaluation du concept dans sa globalité depuis la collecte des matières jusqu'à la production par upcycling industriel | 100% des matières collectées sont valorisés par recyclage, upcycling ou valorisation énergétique. |
| Évaluation du process de production | 100% des déchets de l'atelier de production sont valorisés par recyclage ou valorisation énergétique |
| Gestion de l'eau | |
| La société s'engage sur des principes qui visent à avoir un usage et une attitude responsables envers l'eau. Le but est d'établir un système qui, en même temps qu'il gère l'eau, améliore sa qualité, à tel point qu'elle est meilleure après usage qu'avant. | Non concerné ; Le processus de fabrication ne fait pas intervenir l'eau |
| Le fabricant n'a pas reçu de violation significative de son permis de décharge au cours des deux dernières années. | Non concerné ; Le processus de fabrication ne fait pas intervenir de déchargement de boues |
| Le fabricant n'a pas reçu de violation significative de son autorisation de déversement au cours des deux dernières années. | Non concerné ; le processus de fabrication ne fait pas intervenir de déversement |
| Un énoncé des intentions d'intendance de l'eau décrivant les mesures prises pour atténuer les problèmes et préoccupations identifiées est fourni. | Non concerné ; Le processus de fabrication ne fait pas intervenir l'eau |

5. Engagements sociaux et sociétaux

Engagements sociaux

| | |
|-------------------------------|---|
| 1 ^{er} Engagement : | En premier lieu nous sommes une structure de l'économie sociale et solidaire dont la gouvernance est ouverte aux salariés permanents qui ont le droit d'adhérer à l'association et par le même de participer aux décisions stratégiques décidées en assemblée générale. |
| 2 ^{ème} Engagement : | L'engagement social d'API'UP s'appuie sur un de ces fondements, à savoir que le <u>développement Durable</u> est un formidable vecteur d'intégration sociale et professionnelle et que l'innovation est également un vecteur d'intégration socio-professionnelle. |
| 3 ^{ème} Engagement : | Au-delà de cet engagement spécifique à la mission d'insertion par l'activité économique, API'UP s'engage sur le respect des principes internationaux sur le travail et le développement d'un management et des conditions de travail respectueux de la dignité de l'Homme et des Droits des Travailleurs. |
| 4 ^{ème} Engagement : | La politique d'inclusion d'API'UP permet à des personnes en difficultés sociales d'être accompagnées sur un cursus professionnel qualifiant |
| 5 ^{ème} Engagement : | Cette politique d'inclusion traite également des freins périphériques susceptibles de gêner le parcours d'insertion |

Engagements sociétaux

| | |
|---------------------------|--|
| 1 ^{ère} action : | API'UP est elle-même une structure de l'Économie sociale et solidaire (ESS) |
| 2 ^{ème} action : | API'UP est elle-même une structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE) qui recrute des personnes éloignées de l'emploi pour les accompagner vers un emploi durable L'impact sur le territoire se traduit notamment par l'accueil et/ou le recrutement de plusieurs dizaines de personnes tous les ans. |
| 3 ^{ème} action : | Le programme d'accompagnement socio-professionnel mis en place touche à tous les freins à l'emploi des personnes recrutées et s'attache en premier lieu à solutionner les problématiques sociales des salarié en insertion et de leur famille. |
| 4 ^{ème} action : | Au-delà de l'accompagnement individuel des salariés en insertion, notre travail impacte donc toutes les familles des salariés en insertion et les actions. L'amélioration de la situation de ces familles notamment sur le plan financier leur permet de jouer un rôle plus important dans la vie économique locale et notamment dans le soutien aux petits commerces de proximité. |
| 5 ^{ème} action : | Enfin API'UP intervient dans le cadre d'un écosystème dense composé d'acteurs de l'ESS, tels que les recycleries, les associations et acteurs Secteur du Travail Adapté et Protégé en Sud Aquitaine et même des entreprises marchandes, qui nous permet de bénéficier d'un dispositif très complet de réemploi des déchets et qui permet également aux salariés et bénéficiaires d'API'UP de pouvoir s'équiper dans différents domaines (mode, maison, voiture, ...) à moindre coût. |

Objectifs spécifiques

| Objectifs visés | Résultats |
|--|---|
| La société s'engage sur des principes sociaux et son adhésion à ces principes est vérifiée par un tiers. | Nous sommes une structure agréée pour l'insertion par l'activité économique par l'État. L'agrément est renouvelé tous les ans dans le cadre d'un audit. |
| Un auto-audit simplifié est mené pour évaluer la protection des droits humains fondamentaux. | Nos engagements écoresponsables nous conduisent sur une démarche d'amélioration continue dans tous les domaines y compris les droits humains fondamentaux. Nos engagements sont formalisés dans une charte intitulée "API'UP, acteur écoresponsable engagé" jointe au présent document. |
| Des procédures de gestion visant à résoudre tous problèmes identifiés sont fournies. | Les procédures de gestion sont celles que nous suivons pour reporter aux institutions de tutelle |